

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 juin 2016
Rapporteur :
Madame Ariane FAYE**

N° 50

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 07/07/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/07/2016
(accusé de réception du 06/07/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention aux associations 'Le manège enchanté', 'SOS Urgences Mamans'
et 'Tam-Tam Tribus'**

Il s'agit de verser une subvention de fonctionnement aux associations « Le manège enchanté », « SOS urgences mamans » et « Tam-Tam Tribus » pour un montant total de 1 550 €.

Le manège enchanté est une association qui regroupe 30 assistantes maternelles agréées domiciliées sur la ville de Quimper. Elle a pour objectif de concourir à la professionnalisation des assistantes maternelles adhérentes à travers des échanges et des interventions d'intervenants spécialistes de certains domaines. L'association permet également aux assistantes maternelles adhérentes d'organiser des activités pour les enfants qu'elles accueillent en faisant intervenir des professionnels de l'éveil corporel, culturel et artistique. Enfin, régulièrement au cours de l'année, l'association propose des temps festifs aux enfants et parents employeurs. L'association participe activement à la dynamique du réseau des acteurs de la petite enfance.

L'association « SOS Urgences Mamans », forte de 39 adhérentes, a pour but d'assurer un dépannage immédiat et temporaire à des parents confrontés à un problème inattendu de garde de leurs enfants : défaillance de la garde habituelle, maladie, rendez-vous imprévus, etc. L'association demande aux familles une participation pour contribuer à son fonctionnement. Ce service fonctionne de 7h30 à 19h du lundi au vendredi pendant la période scolaire. L'association participe à la dynamique du réseau de la petite enfance notamment lors du temps fort annuel de mise en relation des parents et des acteurs professionnels et associatifs.

L'association « Tam-Tam Tribus » est une association de familles souhaitant favoriser le lien entre les parents et les différents acteurs de l'enfance sur le territoire de Quimper. Elle se positionne comme un relais d'information pour faire connaître les structures ou activités qui facilitent le lien parent/enfant ou appuient la fonction parentale.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer :

1 - une subvention de 700 € à l'association « Le manège enchanté » et une subvention de 500 € à l'association « SOS Urgences Mamans » pour leur fonctionnement pour l'année 2016 ;

2 - une subvention de 350 € à l'association « Tam-Tam Tribus » afin de créer des supports de communication et se faire connaître des familles quimpéroises.